

RS02/14

# PROCES-VERBAL DE CONSTAT

## EXPEDITION

Dressé par

***Maître Matthieu GOBIN***

**Le 27 Octobre 2023**

**SCP Jérôme BOZZOLI & Matthieu GOBIN**  
**Commissaires de Justice Associés près la Cour d'appel d'ORLEANS**  
**(Huissiers de Justice)**

1 b Rue Albert Serin-Moulin - BP 25 - 45150 JARGEAU

☎ 02.38.59.70.62 - ☎ 02.38.59.80.32

Bureau annexe : 35 Rue du Général Leclerc - 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN

☎ 02.38.76.53.71 - ☎ 02.38.76.53.20

Caisse des Dépôts et Consignations 40031 00001 0000143001K 19

Site Internet : [www.bozzoli-gobin.fr](http://www.bozzoli-gobin.fr)

E-mail : [huissiers-loiret@bozzoli-gobin.fr](mailto:huissiers-loiret@bozzoli-gobin.fr)

**SCP Jérôme BOZZOLI et Matthieu GOBIN**  
**Commissaires de Justice associés près la Cour d'appel d'Orléans**  
**(Huissiers de Justice)**

1 b Rue Albert Serin Moulin - BP 25 - 45150 JARGEAU

☎ 02.38.59.70.62 - 📠 02.38.59.80.32

[huissiers-loiret@bozzoli-gobin.fr](mailto:huissiers-loiret@bozzoli-gobin.fr)

Site Internet : <https://www.bozzoli-gobin.fr>

Caisse des Dépôts et Consignations 40031 00001 0000143001K 19

Bureau annexe : 35 Rue du Général Leclerc - 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN

☎ 02.38.76.53.71 - 📠 02.38.76.53.20

## PROCES VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le vingt-sept octobre**

**A la requête de :**

SASU FERTE SAINT AUBIN PV, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000,00 Euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de GRASSE sous le numéro B 883 784 878, dont le siège social est situé 55 Allée Pierre Ziller à 06560 VALBONNE, agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, la SAS TSE, société par actions simplifiée au capital de 2.620.670,32 Euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de GRASSE sous le numéro B 819 466 756, dont le siège social est situé 55 Allée Pierre Ziller à 06560 VALBONNE,

**Il m'a été préalablement exposé par Madame Améboé ASSOGBAVI, Chargée d'Autorisations au sein de l'établissement secondaire de la SAS TSE ayant siège sis 7 Rue Georges Charpak à 38300 BOURGOIN-JALLIEU :**

« Que la société FERTE SAINT AUBIN PV a pour projet d'implanter une centrale photovoltaïque au sol sur un terrain sis Lieudit les Relais à 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN.

Que cette implantation fait l'objet d'une enquête publique préalable du lundi 25 septembre 2023 à 9 heures au vendredi 27 octobre 2023 jusqu'à 17 heures 30 minutes inclus.

Qu'afin de préserver les droits et intérêts de la société requérante, elle me demande de constater l'affichage régulier de l'avis d'enquête publique tant sur le terrain sis Lieudit les Relais à 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN qu'en Mairie de LA FERTE-SAINT-AUBIN, et de dresser procès-verbal de constat du tout. »

Déférant à cette réquisition,

Je, Maître Matthieu GOBIN, Commissaire de Justice associé (Huissier de Justice), membre de la SCP « Jérôme BOZZOLI et Matthieu GOBIN », titulaire d'un Office de Commissaire de

Justice à la résidence de JARGEAU (Loiret), y demeurant 1 b, Rue Albert Serin Moulin, soussigné,

Certifie avoir dressé un premier procès-verbal de constat d'affichage par acte de mon ministère en date du 06 septembre 2023, un second procès-verbal de constat d'affichage par acte de mon ministère en date du 27 septembre 2023, et un troisième procès-verbal de constat d'affichage par acte de mon ministère en date du 10 octobre 2023.

**J'ai procédé et constaté ce qui suit :**

### **DES CONSTATATIONS SUR SITE**

Je certifie m'être transporté ce jour à dix-sept heures trente minutes, Lieudit les Relais à 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN, où là étant, j'ai pu dénombrer six panneaux d'affichage rectangulaires de l'avis de ladite enquête publique aux dimensions réglementaires, fixés sur des pieux en bois avec socles en béton implantés sur et/ou à proximité immédiate du terrain, visibles et lisibles de la voie publique.

#### **DE LA LOCALISATION DES PANNEAUX**

Le premier panneau est localisé à proximité immédiate de l'entrée Nord du site, sur l'accotement Est de la Route Départementale 7 (**Photographies n° 1 et 2**).

Le second panneau est situé à l'entrée Ouest du Chemin de la Pommerise, sur l'accotement Est de la Route Départementale 2020 (**Photographies n° 3 et 4**).

Le troisième panneau est localisé sur l'accotement Sud du Chemin de la Pommerise, devant la Bergerie de la Petite Ferme (**Photographies n° 5 et 6**).

Le quatrième panneau est situé à l'entrée Est du Chemin de la Pommerise, sur l'accotement Ouest de la Route des Boistards (**Photographies n° 7 et 8**).

Le cinquième panneau est localisé à l'entrée Ouest du Chemin du Caillou Rouge, sur l'accotement Est de la Route Départementale 2020 (**Photographies n° 9 et 10**).

Le sixième panneau est localisé Chemin du Caillou Rouge, à approximativement mi-distance entre la Route Départementale 2020 à l'Ouest et la Route des Boistards à l'Est (**Photographies n° 11 et 12**).

#### **DES MENTIONS SUR LES PANNEAUX**

Les six panneaux d'affichage comportent tous les mêmes inscriptions et sont conformes à la copie de l'avis d'enquête publique qui m'a été préalablement remise (**Photographies n° 2, 4, 6, 8, 10, 12**).

### **DES CONSTATATIONS EN MAIRIE (SERVICES TECHNIQUES)**

Je certifie m'être ensuite transporté ce jour à dix-sept heures cinquante-cinq minutes, au siège des Services Techniques de la Mairie de LA FERTE-SAINT-AUBIN sis 12 Allée de la Chavannerie à 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN, où là étant, j'ai relevé que même si les

locaux municipaux sont actuellement fermés, l'avis d'enquête publique est apparemment placardé sur la façade vitrée Nord du bâtiment juste au Sud de l'entrée publique (**Photographies n° 13 et 14**).

### **DES CONSTATATIONS EN MAIRIE (HOTEL DE VILLE)**

Je certifie m'être enfin transporté ce jour à dix-huit heure, au siège de la Mairie de LA FERTE-SAINT-AUBIN sis Place Charles de Gaulle à 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN, où là étant, je note que l'avis d'enquête publique est placardé sur la baie vitrée Est de la façade Sud de l'Hôtel de Ville, juste à côté de l'entrée publique (**Photographies n° 15 et 16**).

Afin de justifier et d'illustrer mes constatations, j'ai tiré seize photographies numérotées 1 à 16 qui resteront jointes au présent procès-verbal de constat pour en faire partie intégrante.

Mes opérations de constat terminées, je me suis retiré, et de tout ce qui précède, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Pièces jointes au présent procès-verbal de constat :

- 1) Copie de l'affichage.
- 2) Vuc aérienne éditée depuis le service de cartographie en ligne de la société Google avec localisation des panneaux d'affichage.
- 3) Photographies n° 1 à 16.

**SOUS TOUTES RESERVES DONT ACTE.**

Le présent acte a été établi en treize feuillets.

Coût : Voir facture.

**Maître Matthieu GOBIN**



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est porté à la connaissance du public, qu'en application de l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2023, il sera procédé, pour une durée de 33 jours, sur le territoire de la commune de La Ferté Saint-Aubin du lundi 25 septembre 2023 à 09h00 au vendredi 27 octobre 2023 jusqu'à 17h30 inclus, à une enquête publique préalable

-à la délivrance d'un permis de construire sollicité par la société TSE FERTE SAINT AUBIN PV en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de LA FERTÉ SAINT-AUBIN, au lieu-dit « Les Relais », d'une part, et à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de La Ferté Saint- Aubin, d'autre part.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif est M. Christian BRYGIER retraité .

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact environnementale, est consultable :

- sur le site internet des services de l'Etat du Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>
- sur support papier :  
En mairie de La Ferté Saint-Aubin, siège de l'enquête (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté Saint Aubin), et à la communauté de communes des Portes de Sologne (CCPS) même adresse aux heures d'ouverture habituelles :
- mairie de La Ferté Saint-Aubin :
  - Les lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
  - Les mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 11h45

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, un accès gratuit au dossier est également garanti pendant la durée de l'enquête sur un poste informatique, en mairie de La Ferté Saint Aubin et la CCPS (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté Saint Aubin), aux horaires d'ouverture au public.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, disponible en mairie de La Ferté Saint-Aubin.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées

- par voie postale à l'adresse suivante : mairie de La Ferté Saint-Aubin, siège de l'enquête (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté Saint Aubin), et à la communauté de communes des Portes de Sologne (CCPS) même adresse)

- ou à l'adresse électronique suivante : [pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr) en précisant l'objet de l'enquête : centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de La Ferté Saint Aubin

Elles seront ensuite annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et portées à la connaissance du public sur le site internet des services de l'État dans le Loiret <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de La Ferté-Saint- Aubin lors de permanences :

- le lundi 25 septembre 2023 de 9h00 à 12h00,
- le mercredi 04 octobre 2023 de 14h30 à 17h30,
- le samedi 14 octobre 2023 de 9h00 à 11h45,
- le vendredi 27 octobre 2023 de 14h30 à 17h30.

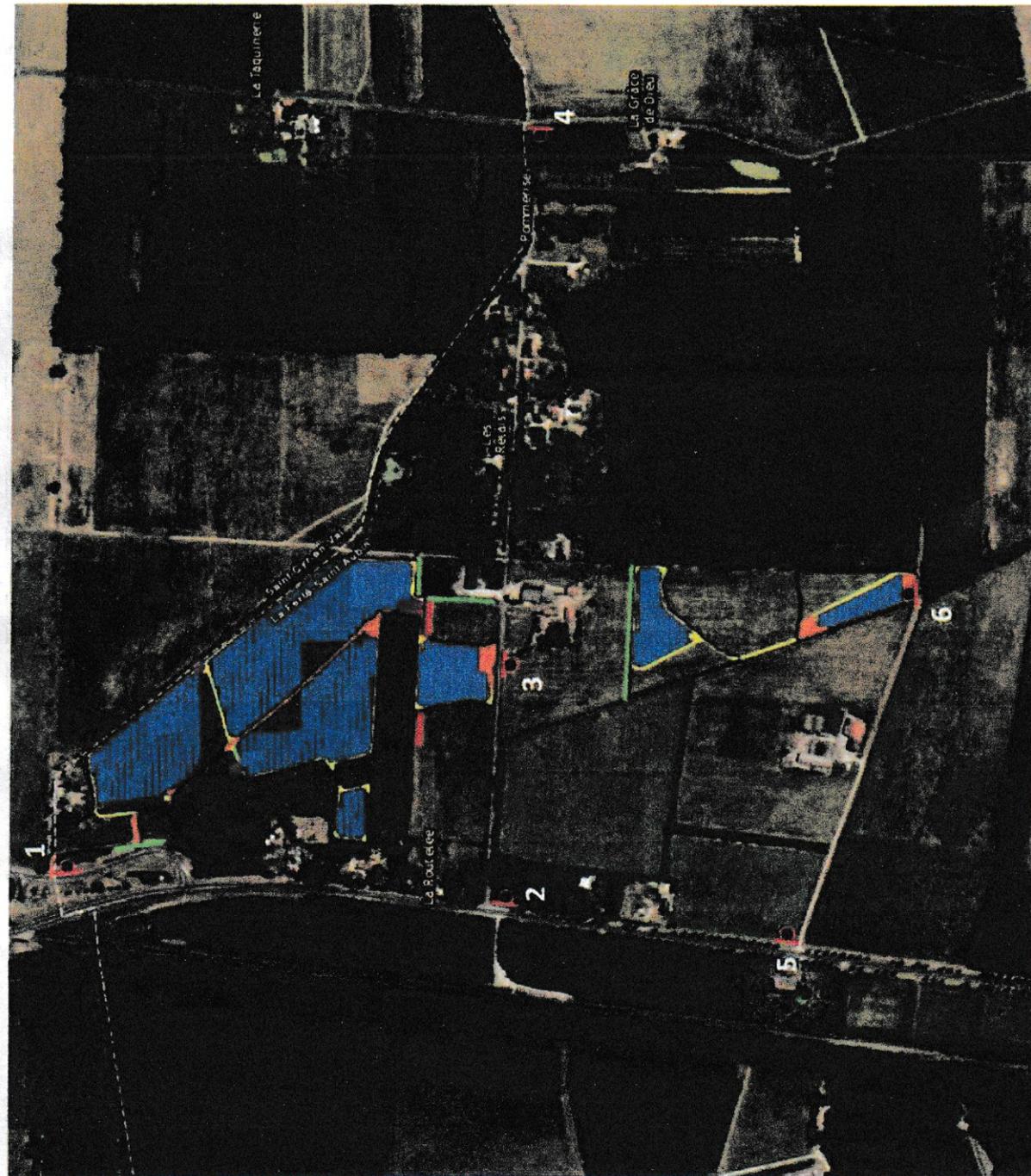
SCP Jérôme BOZZOLI - Matthieu GOBIN  
Commissaires de Justice Associés  
1B Rue Serin Moulin  
45150 JARGEAU  
02 38 59 70 62  
[hulssiers-loiret@bozzoli-gobin.fr](mailto:hulssiers-loiret@bozzoli-gobin.fr)

Dès réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, ceux-ci seront tenus à la disposition du public en mairie de La Ferté-Saint-Aubin, au siège de la CCPS et sur internet, pendant un an, à l'adresse suivante : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr).

Au terme de la procédure, la préfète est l'autorité compétente pour accorder la délivrance du permis de construire. La CCPS sera chargée d'approuver la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- la société TSE (55 allée Pierre Ziller Atlantis 2- Sophia Antipolis- 06560 VALBONNE, tél : 04 84 79 02 95) et à la CCPS (direction de l'aménagement durable du territoire 12 allée de la Chavannerie à la Ferté-Saint-Aubin 45240- courriel : [ccpsurbanisme@ccportesdesologne.fr](mailto:ccpsurbanisme@ccportesdesologne.fr)).



Pièce n°2

1. Entrée du site, sur mât existant, lieu-dit Les Relais
2. Entrée chemin de la Pommerise, face RD2020
3. Chemin de la Pommerise, devant la Bergerie de la Petite Ferme
4. Entrée chemin de la Pommerise, face route des Boistards
5. Entrée chemin du Caillou rouge, face RD2020
6. Chemin du Caillou rouge, à l'entrée du site
7. Mairie de La Ferté-Saint-Aubin, place Charles de Gaulle
8. Services techniques, 12 Allée de la Chavannerie

SCP Jérôme BOZZOLI - Matthieu GOBIN  
 Commissaires de Justice Associés  
 1B Rue Serin Moulin  
 45150 JARGEAU  
 02 38 59 70 62  
[huissiers-loiret@bozzoli-gobin.fr](mailto:huissiers-loiret@bozzoli-gobin.fr)



2



3

SCP Jérôme BOZZOLI - Matthieu GOBIN  
Commissaires de Justice Associés  
1B Rue Serin Moulin

45130 MUGEAU

02 47 82 20 20  
boissiers-loiret@boz.zoib-gobin.fr

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est porté à la connaissance du public, qu'en application de l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2023, il sera procédé, pour une durée de 23 jours, sur le territoire de la commune de La Ferté-Saint-Aubin du lundi 25 septembre 2023 à 09h00 au vendredi 27 octobre 2023 jusqu'à 17h30 incluse, à une enquête publique préalable.

Il s'agit d'un permis de construire émis par la société TBE FERTE SAINT-AUBIN en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de LA FERTE SAINT-AUBIN, au lieu dit « Les Relais », d'une part, et à la déclaration de projet émanant d'un propriétaire du PLU de La Ferté-Saint-Aubin, d'autre part.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif est M. Christian BRYQUIER retraité.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique qui comprend notamment l'étude d'impact environnementale, est consultable :

- sur le site internet des services de l'EMi du Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>
- sur support papier :

En mairie de La Ferté-Saint-Aubin, siège de l'enquête (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté-Saint-Aubin), et à la communauté de communes des Portes de Sologne (CCPS) même adresse aux heures d'ouverture habituelles.

**Horaires de l'enquête :**  
Les lundi, mercredi et vendredi de 09h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h15  
Les mardi, jeudi et samedi de 09h00 à 11h45.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, un accès gratuit au dossier est également garanti pendant la durée de l'enquête sur un point d'information, en mairie de La Ferté-Saint-Aubin et la CCPS (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté-Saint-Aubin), aux horaires d'ouverture au public.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuille non numérotée, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposée en mairie de La Ferté-Saint-Aubin.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- par voie postale à l'adresse suivante :  
Mairie de La Ferté-Saint-Aubin, siège de l'enquête (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté-Saint-Aubin), et à la communauté de communes des Portes de Sologne (CCPS) même adresse;
- ou à l'adresse électronique suivante :  
par e-mail : [boissiers-loiret@boz.zoib-gobin.fr](mailto:boissiers-loiret@boz.zoib-gobin.fr)

Elles seront inscrites au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et portées à la connaissance du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de La Ferté-Saint-Aubin lors de permanences :

- le lundi 25 septembre 2023 de 09h00 à 12h00,
- le mercredi 4 octobre 2023 de 14h30 à 17h30,
- le samedi 14 octobre 2023 de 09h00 à 11h45,
- le vendredi 27 octobre 2023 de 14h30 à 17h30.

Une récapitulation des remarques et des conclusions du commissaire enquêteur, ainsi qu'un avis sur la déclaration de projet, sera remis en mairie de La Ferté-Saint-Aubin, au siège de la CCPS et sur Internet, pendant un an, à l'adresse suivante : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

Au terme de la procédure, le préfet est l'autorité compétente pour accorder la délivrance du permis de construire. La CCPS sera chargée d'approuver la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- la société TBE (55 allée Pierre Ziller Allier 2 - Sophia Antipolis - 06560 VALBONNE IM - 04 94 79 02 97)
- et à la CCPS (Bureau de l'aménagement durable du territoire - 12 allée de la Chapellerie à La Ferté - 45040 MUGEAU - 02 47 82 20 20 - [boissiers-loiret@boz.zoib-gobin.fr](mailto:boissiers-loiret@boz.zoib-gobin.fr))

4



Commissaires de justice  
 1B Rue Serin Moulin  
 45150 JARGEAU  
 0239 62 00 00  
 huissiers@notaires-bzoll-gobin.fr

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est porté à la connaissance du public, au en application de l'article 1241 du Code de Commerce, que la commune de La Ferté-Saint-Aubin a initié une procédure de permis de construire pour la construction d'un bâtiment agricole sur le territoire de la commune de LA FERTE SAINT-AUBIN, au lieu-dit « Les Hâles », d'une part, et à la déclaration de projet émanant d'une entreprise de construction de PLU de La Ferté-Saint-Aubin, d'autre part.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif est M. Christian BRYGIER ressort

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact environnementale, est consultable :

- sur le site internet des services de l'Etat du Loiret : <http://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>

• sur support papier :  
 En mairie de La Ferté-Saint-Aubin, siège de l'enquête (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté-Saint-Aubin, et à la communauté de communes des Portes de Bourgogne (CCPB) même adresse aux heures d'ouverture habituelles.  
 Mairie de La Ferté-Saint-Aubin,  
 Les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15  
 Les mardis, jeudis et samedis de 9h00 à 11h45

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, un accès gratuit au dossier est également possible pendant la durée de l'enquête sur un poste informatique, en mairie de La Ferté-Saint-Aubin et la CCPB (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté-Saint-Aubin), aux horaires d'ouverture au public.  
 Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à l'aide de son mobile, côté et parqué par le commissaire enquêteur, disponible en mairie de La Ferté-Saint-Aubin.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- par voie postale à l'adresse suivante :  
 Mairie de La Ferté-Saint-Aubin, siège de l'enquête (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté-Saint-Aubin) et à la communauté de communes des Portes de Bourgogne (CCPB) même adresse ;
- ou à l'adresse électronique suivante :  
[pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr)  
 en précisant l'objet de l'enquête, centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de La Ferté-Saint-Aubin.

Elles seront envoyées, souscrites au registre d'enquête, lors de la disposition au siège de l'enquête et portées à la connaissance du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret : <http://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>

Le commissaire enquêteur recueille les observations du public en mairie de La Ferté-Saint-Aubin lors de permanences :

- le lundi 25 septembre 2023 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 4 octobre 2023 de 14h00 à 17h30
- le samedi 14 octobre 2023 de 9h00 à 11h45
- le vendredi 27 octobre 2023 de 14h30 à 17h30

Une récapitulation du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sous réserve de la disposition de la commune de La Ferté-Saint-Aubin, au siège de la CCPB et sur internet, pendant un an, à l'adresse suivante : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)  
 Au terme de la procédure, la préfecture est l'autorité compétente pour autoriser la déclaration de permis de construire. La CCPB sera chargée d'approuver le permis de construire de projet émanant d'une entreprise de construction de PLU.

Plus d'informations sur le projet peuvent être consultées à :  
 le site internet TME (20 avenue Pierre Ziller Assolant 2, Boplaire Arçay - 06500 VALBOANNE - tel : 04 94 79 02 863  
 et à la CCPB (service de l'aménagement durable du territoire 12 allée de la Chapellerie à La Ferté-Saint-Aubin 45140 Courcelles - [organismes@ccportdesbougogne.fr](mailto:organismes@ccportdesbougogne.fr)).

5

6



SOP Jérôme BOZZOLI - Matthieu GOBIN  
 Commissaires de Justice Associés  
 1B Rue Serin Moulin

buisseries-loiret@bozzoli-gobin.fr

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est porté à la connaissance du public, qu'en application de l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2023, il sera procédé, pour une durée de 23 jours, sur le territoire de la commune de La Ferté-Saint-Aubin du **lundi 25 septembre 2023 à 09h00** au **vendredi 27 octobre 2023 jusqu'à 17h30 incluse**, à une enquête publique préalable :

- à l'attribution d'un permis de construire sollicité par la société ISE FERTE SAINT-AUBIN PV en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de LA FERTE-SAINTE-AUBIN, au lieu dit « Les Raisins », d'une part, et à la détermination du projet d'implantation en compatibilité du P.L.U. de La Ferté-Saint-Aubin, d'autre part.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif est M. Christian BRYGIER retraité

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact environnemental, est consultable :

- sur le site internet des services de l'Etat du Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>
- sur support papier :

En mairie de La Ferté-Saint-Aubin, siège de l'enquête (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté-Saint-Aubin), et à la communauté de communes des Portes de Sologne (CCPS) même adresse aux heures d'ouverture habituelles

**Mairie de La Ferté-Saint-Aubin**  
 Les lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15  
 Les mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 11h45

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, un accès gratuit au dossier est également garanti pendant la durée de l'enquête sur un point d'information, en mairie de La Ferté-Saint-Aubin et la CCPS (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté-Saint-Aubin) aux horaires d'ouverture au public.

Le public pourra consigner ses observations et propositions d'observations sur le registre d'enquête à l'adresse non mobiles,isée et partagée par le commissaire-enquêteur, disponible en mairie de La Ferté-Saint-Aubin.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- par voie postale à l'adresse suivante :  
 Mairie de La Ferté-Saint-Aubin, siège de l'enquête (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté-Saint-Aubin) et à la communauté de communes des Portes de Sologne (CCPS) même adresse)
- ou à l'adresse électronique suivante :  
 pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr  
 en précisant l'objet de l'enquête : centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de La Ferté-Saint-Aubin

Elles seront ensuite annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et portées à la connaissance du public, sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de La Ferté-Saint-Aubin lors de permanences :

- le lundi 25 septembre 2023 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 4 octobre 2023 de 14h30 à 17h30
- le vendredi 14 octobre 2023 de 9h00 à 11h45
- le vendredi 27 octobre 2023 de 14h30 à 17h30

**Délai de réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur** : ceux-ci seront tenus à la disposition du public en mairie de La Ferté-Saint-Aubin, au siège de la CCPS et sur internet, pendant un an. À l'adresse suivante : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

Au terme de la procédure, le préfet ou l'autorité compétente pour autoriser la construction du permis de construire La CCPS sera chargée d'approuver la déclaration de projet visant à sa compatibilité du P.L.U.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- la société ISE (25, place Pierre 2<sup>ème</sup> Étape 2 - Sophia Antipolis - 06560 VAL BONNE, tel : 04 84 79 02 95)
- et à la CCPS (direction de l'aménagement durable du territoire 12 allée de la Chevanisère à La Ferté-Saint-Aubin 45240 Louvain - [ccps@buisseriesloiret.com](mailto:ccps@buisseriesloiret.com) (communauté de Sologne))



9

18 Rue Saint Modin  
45150 JARGÉAU  
02 38 70 62  
huissiers : zroll-gobin.fr

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est porté à la connaissance du public, qu'en application de l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2023, il sera procédé, pour une durée de 33 jours, sur le territoire de la commune de La Ferté Saint-Aubin du lundi 25 septembre 2023 à 09h00 au vendredi 27 octobre 2023 jusqu'à 17h30 incluse à une enquête publique préalable

à la délivrance d'un permis de construire solé par la société TBE FERTE SAINT-AUBIN PV en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de LA FERTE SAINT-AUBIN, au lieu-dit « Les Relais », d'une part, et à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de La Ferté Saint-Aubin d'autre part.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif est M. Christian BRYGIER retraité

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact environnementale, est consultable :

- sur le site Internet des services de l'Etat du Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>
- sur support papier :

En mairie de La Ferté Saint-Aubin, siège de l'enquête (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté Saint-Aubin), et à la communauté de communes des Portes de Bourgogne (CCPB) même adresse aux heures d'ouverture habituelles : Mairie de La Ferté Saint-Aubin.

Les lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15  
Les mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 11h45

Conformément aux dispositions du code de l'environnement un accès gratuit au dossier est également garanti pendant la durée de l'enquête sur un poste informatique, au mairie de La Ferté Saint-Aubin et la CCPB (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté Saint-Aubin), aux horaires d'ouverture au public.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillet non numéroté, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, disponible en mairie de La Ferté Saint-Aubin.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- par voie postale à l'adresse suivante :  
Mairie de La Ferté Saint-Aubin, siège de l'enquête (Place Charles de Gaulle, 45 240 La Ferté Saint-Aubin), et à la communauté de communes des Portes de Bourgogne (CCPB) même adresse)
- ou à l'adresse électronique suivante :  
pre-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr  
en précisant l'objet de l'enquête, centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de La Ferté Saint-Aubin

Elles seront ensuite annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et portées à la connaissance du public sur le site Internet des services de l'Etat dans le Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de La Ferté-Saint-Aubin lors des permanences :

le lundi 25 septembre 2023 de 9h00 à 12h00,  
le mercredi 4 octobre 2023 de 14h30 à 17h30,  
le samedi 14 octobre 2023 de 9h00 à 11h45,  
le vendredi 27 octobre 2023 de 14h30 à 17h30

Une réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, ceux-ci seront tenus à la disposition du public en mairie de La Ferté Saint-Aubin, au siège de la CCPB et sur internet, pendant un an, à l'adresse suivante : [www.loiret.gouv.fr](https://www.loiret.gouv.fr)

Au terme de la procédure, le préfète est l'autorité compétente pour accorder la délivrance du permis de construire la CCPB sans charge d'approuver la déclaration de projet visant mise en compatibilité du PLU.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :  
• la société TBE (55 allée Pierre Ziller Allée 2- Sophie Antipolia- 06500 VALBONNE IM: 04 84 79 02 95)  
• et à la CCPB (direction de l'aménagement durable du territoire 12 allée de la Chauvenette à la Ferté- Saint-Aubin 45240 Jargéau : [ccpb@ccpbdesportebourgogne.fr](mailto:ccpb@ccpbdesportebourgogne.fr))

10



11

1B Rue Serin Moulin  
45150 JARGEAU  
02 38 59 70 62  
huissiers [bozzoli-gobin.fr](http://www.bozzoli-gobin.fr)

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent avis a pour objet de notifier et de solliciter l'avis du public sur le projet de plan de zonage d'habitat individuel n° 21-1054 (2023) élaboré en vertu de l'article L. 121-1 du Code de l'urbanisme, en vertu de la loi n° 2017-245 du 28 février 2017 relative à l'organisation des territoires ruraux, en vertu de la loi n° 2017-245 du 28 février 2017 relative à l'organisation des territoires ruraux, en vertu de la loi n° 2017-245 du 28 février 2017 relative à l'organisation des territoires ruraux, en vertu de la loi n° 2017-245 du 28 février 2017 relative à l'organisation des territoires ruraux.

La commission d'enquête est désignée par le tribunal administratif de Blois par M. Christian BRUNO ERNEST.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'habitat individuel est consultable en permanence, en consultation publique.

Sur le site Internet des services de l'Etat de Blois :

<http://www.journal-gouv.fr/bozzoli-gobin.fr/avis-d-enquete-publique> Enquête en cours

sur support papier :

En mairie de La Ferté-Saint-Aubin, siège de l'assemblée (Place Charles de Gaulle, 45 247 La Ferté-Saint-Aubin), et à la commission des communes des Portes de Blois (CCPB) située à Blois, 4 rue de l'Industrie, 41000 Blois.

Mairie de La Ferté-Saint-Aubin  
Les mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 17h45 et de 13h30 à 17h15

Les mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 17h45

Conformément aux dispositions du plan de zonage d'habitat individuel, un avis de consultation est également publié pendant la durée de l'enquête sur un poste d'habitat individuel, en mairie de La Ferté-Saint-Aubin et à la CCPB (Place Charles de Gaulle, 45 247 La Ferté-Saint-Aubin), en mairie de Blois (rue de l'Industrie, 41000 Blois).

La police pourra consulter les observations et propositions directement au registre d'habitat individuel, ou à l'adresse indiquée par le commissaire enquêteur, responsable en matière de La Ferté-Saint-Aubin.

Les observations et propositions écrites sur ce projet d'habitat individuel doivent être adressées :

par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie de La Ferté-Saint-Aubin, siège de l'assemblée (Place Charles de Gaulle, 45 247 La Ferté-Saint-Aubin,

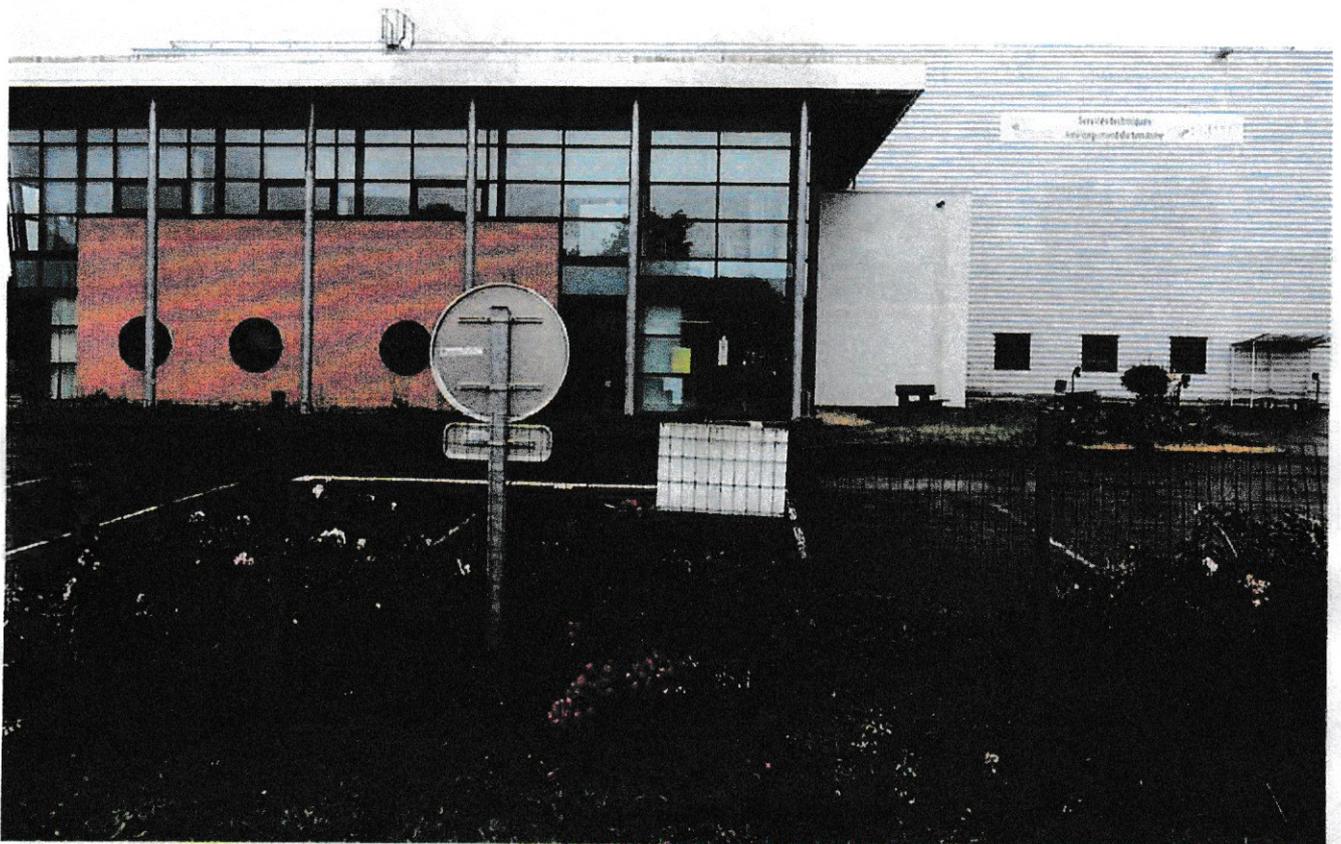
et à la commission des communes des Portes de Blois (CCPB) située à Blois, 4 rue de l'Industrie, 41000 Blois.

ou à l'adresse électronique suivante :

pref.enquete@bozzoli-gobin.fr ou [pref.enquete@bozzoli-gobin.fr](mailto:pref.enquete@bozzoli-gobin.fr)

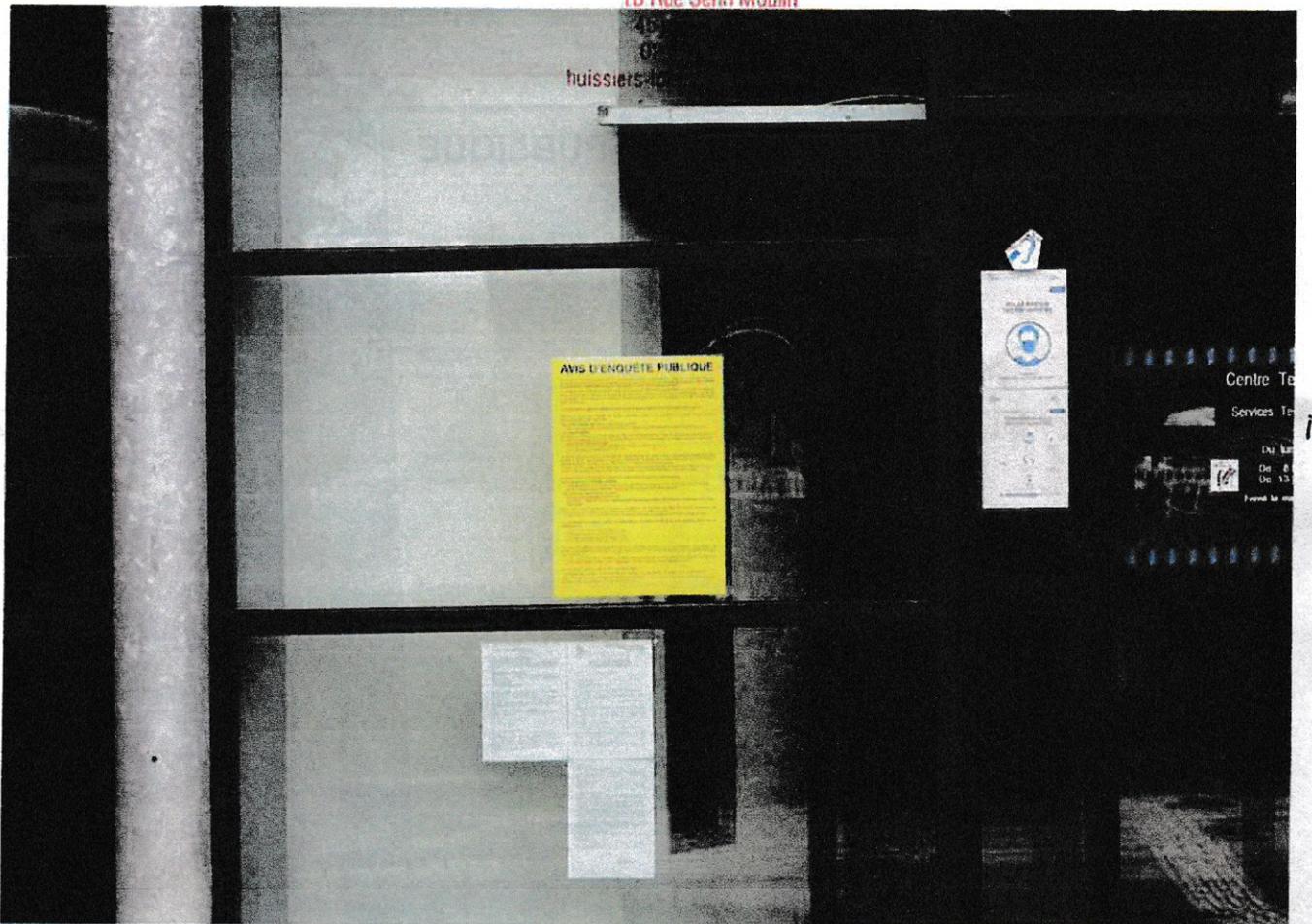
ou à l'adresse électronique suivante : [pref.enquete@bozzoli-gobin.fr](mailto:pref.enquete@bozzoli-gobin.fr)

12



13

Commissaires de Justice Associés  
1B Rue Serin Moulin



14

